

Séance du vendredi 9 mars 2018

« **Les contrats courts : des questions juridiques aux enjeux économiques et sociaux** »

Intervenants :

**Patricia FERRAND, Franck PETIT, Corinne PROST**

Plus d'informations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Seminaire-emploi>

# Programme – Déroulé du séminaire

## ▶ Introduction par Gilbert Cette

## ▶ « Contrats courts : diagnostic de l'existant »

- ◆ La diversité des modèles contractuels par Franck Petit
- ◆ Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost
- ◆ Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

## ▶ « Quels sont les effets économiques et sociaux d'un recours croissant aux contrats courts ? »

- ◆ Entre performance économique et segmentation par Corinne Prost
- ◆ Une dérive de l'usage du droit : les contrats à durée déterminée d'usage par Franck Petit
- ◆ La situation des salariés en contrats courts : quelles trajectoires observables ? par Patricia Ferrand

## ▶ Pause

## ▶ « Quels leviers d'action pourraient pallier les défaillances constatées sur le marché du travail ? »

- ◆ Taxation des contrats courts, bonus-malus, incitations propres à l'assurance chômage ? par Corinne Prost
- ◆ Quelles pistes de réformes pour le CDD d'usage ? par Franck Petit
- ◆ Les solutions novatrices du dialogue social par Patricia Ferrand

## ▶ Échanges avec la salle

## ▶ Clôture des débats par Jean-Emmanuel Ray

*Introduction*  
**Gilbert CETTE**

**Co-président du séminaire**

Professeur d'économie associé à la Faculté de Sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille

Adjoint au Directeur général des études et des relations internationales de la Banque de France

## ***Interventions croisées en 3 parties***

### ***Patricia Ferrand***

*Secrétaire confédérale de la CFDT en charge des dossiers emploi/chômage, Présidente de l'Unédic et vice-présidente de Pôle emploi*

### ***Franck Petit***

*Professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille*

### ***Corinne Prost***

*Adjointe à la Directrice de la Dares, Chercheure affiliée au Crest (Centre de recherche en économie et statistique)*

# Partie I: « Contrats courts : diagnostic de l'existant »

- ▶ **A - La diversité des modèles contractuels par Franck Petit**
- ▶ **B - Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost**
- ▶ **C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand**

# A - La diversité des modèles contractuels par Franck Petit

- ▶ **1 - La notion de « contrats courts » : contrats à durée déterminée et, par extension, contrats de travail temporaires**
  
- ▶ **2 - La condition générale :**
  - ◆ *« Un contrat de travail à durée déterminée, quel que soit son motif, ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise » (art. L. 1242-1 C. trav.).*
  
  - ◆ *L'art. L. 1242-2 C. trav. complète cette exigence en disposant que le contrat de travail à durée déterminée ne peut être conclu que « pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire ».*

# A - La diversité des modèles contractuels par Franck Petit

## ▶ 3 - Les quatre catégories de cas de recours autorisés :

- ◆ *Les contrats de « remplacement »*
- ◆ *Les contrats de variations d'activité*
- ◆ *Les contrats par nature temporaire (contrats saisonniers, CDD d'usage)*
- ◆ *Les contrats de formation, d'insertion ou de réinsertion*

## ▶ 4 - Le cas particulier du contrat à durée déterminée en vue de la réalisation d'un objet défini

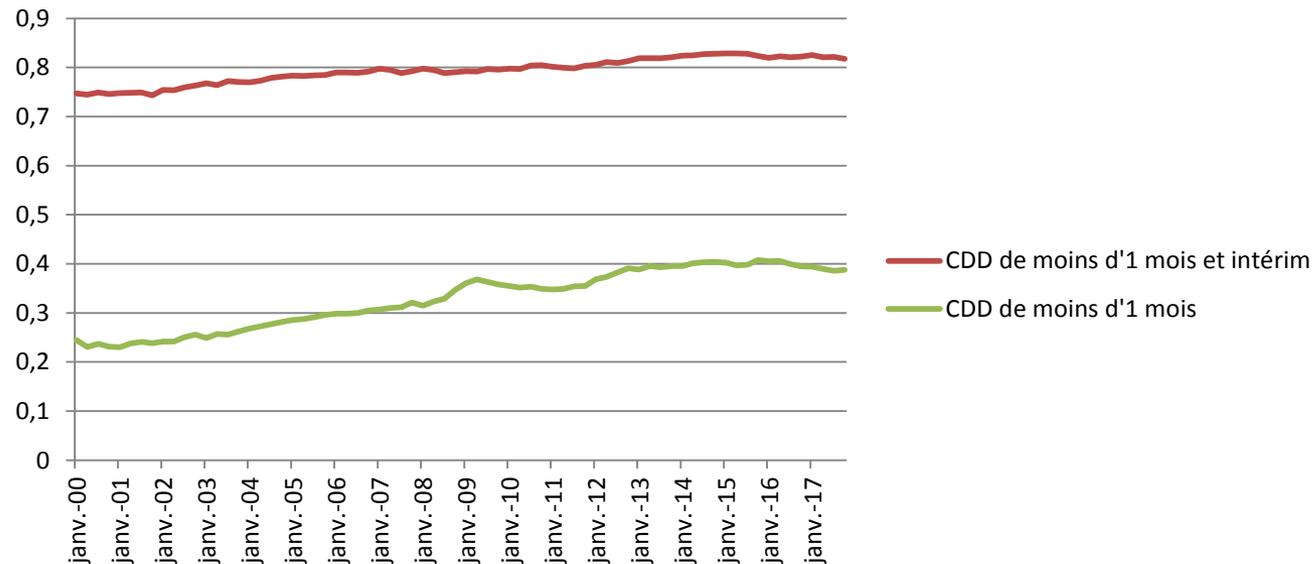
## ▶ 5 - Les cas de recours interdits :

- ◆ *Pour accroissement temporaire d'activité après un licenciement pour motif économique.*
- ◆ *Pour « remplacer un salarié dont le contrat de travail est suspendu par suite d'un conflit collectif de travail ».*
- ◆ *Pour l'accomplissement de travaux « particulièrement dangereux »*

# B - Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost

## ► Les emplois à durée limitée en France :

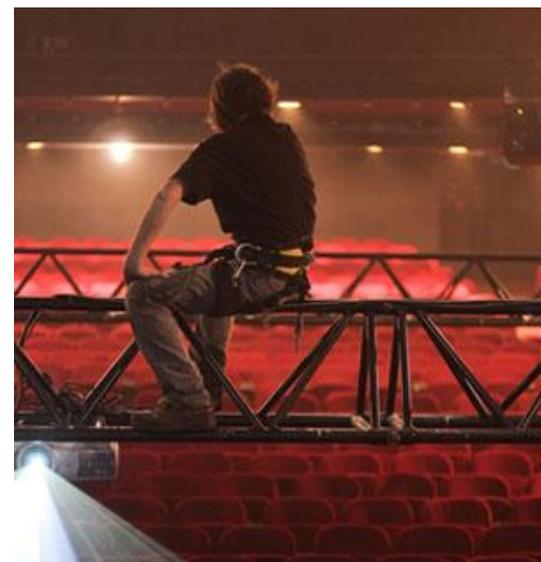
- Autour de 15 % de l'emploi salarié
- Une forte hausse des emplois très courts (moins d'un mois)



Source : Acooss, DPAE.

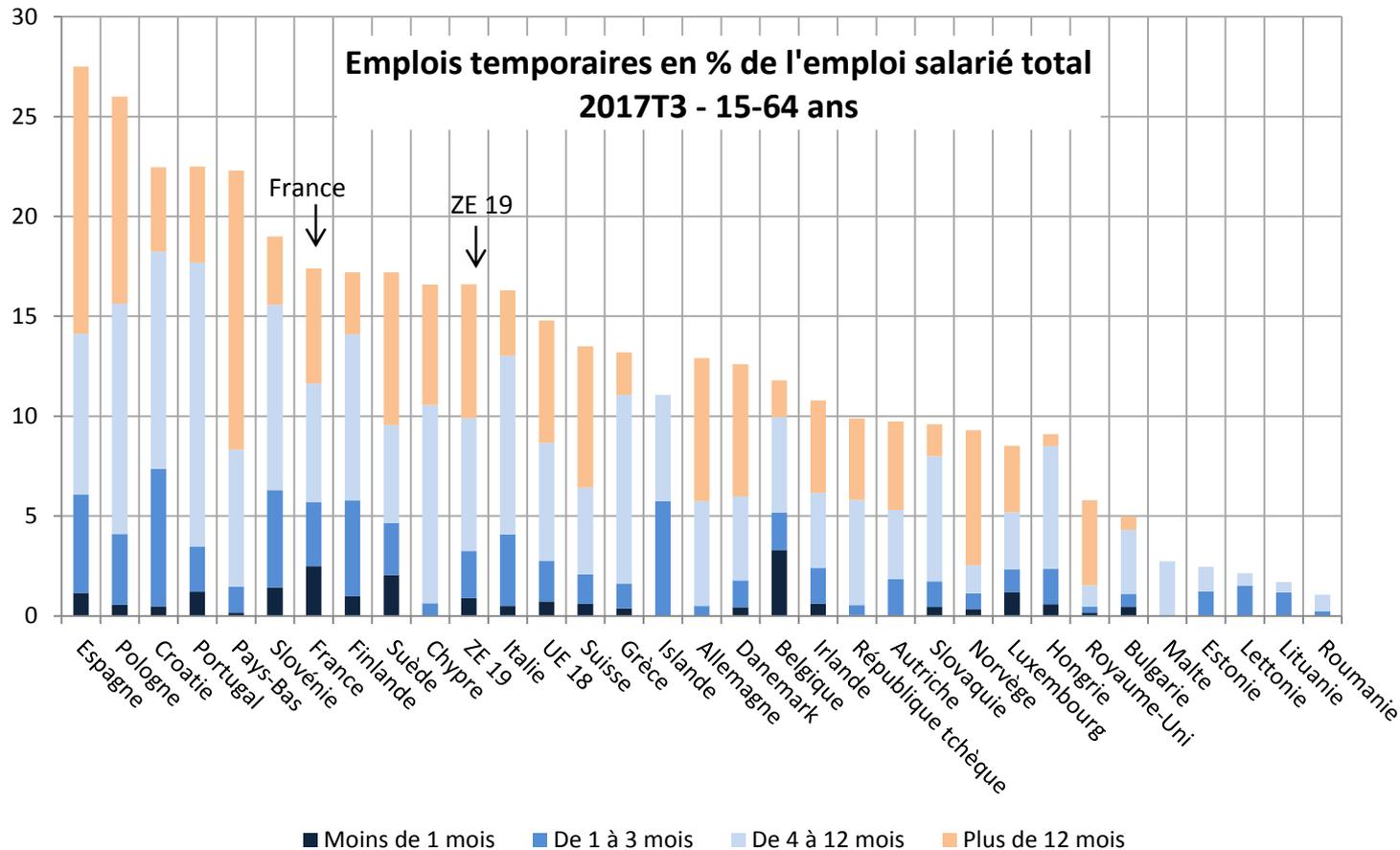
# B - Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost

## ► La montée en puissance des CDD d'usage



# B - Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost

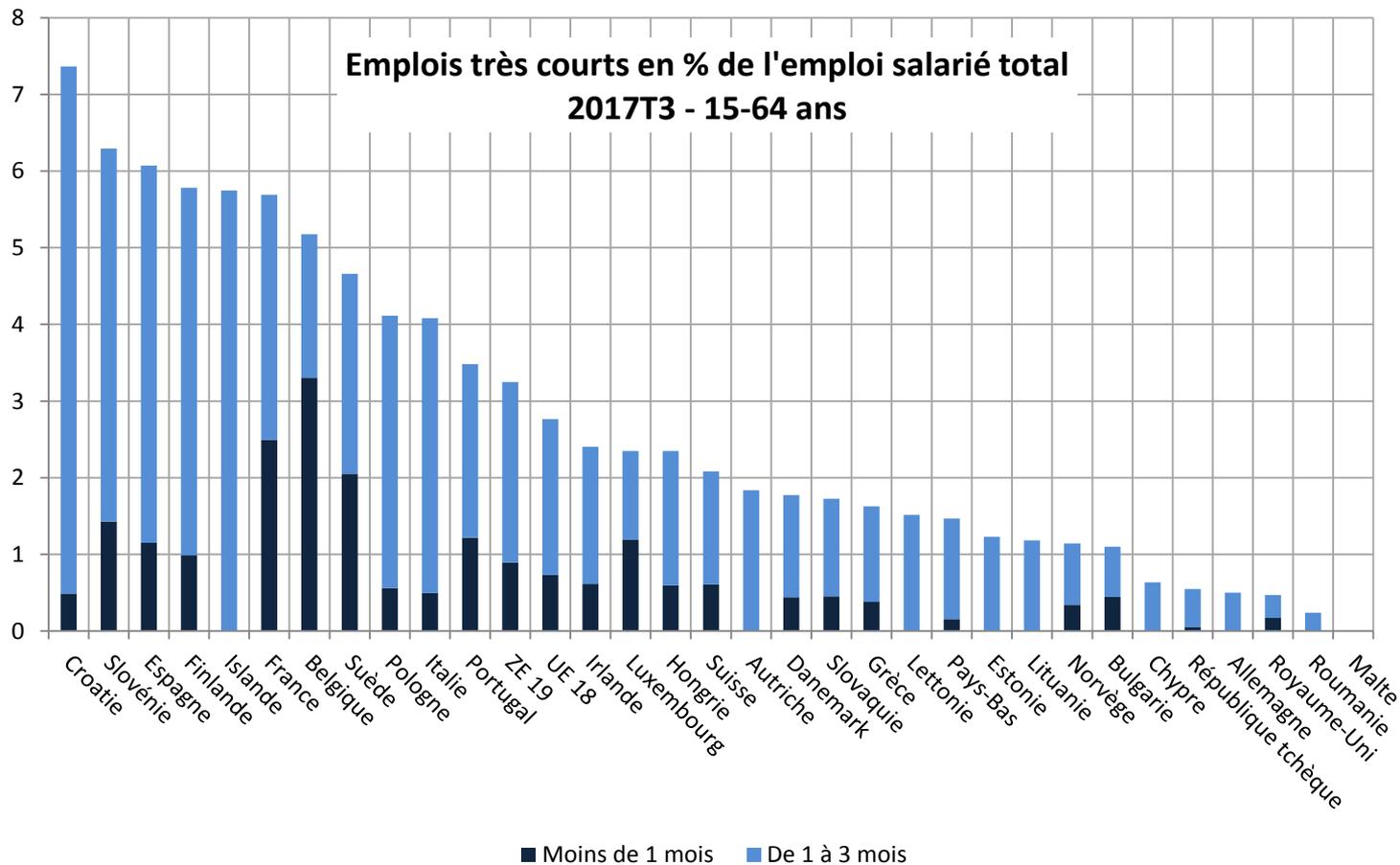
## ► Un taux d'emplois à durée limitée proche de la moyenne de la zone euro...



Source : Eurostat, enquêtes emploi européennes.

# B - Une montée en puissance des embauches de très courte durée : une spécificité française ? par Corinne Prost

► ... mais beaucoup plus important sur les emplois très courts



Source : Eurostat, enquêtes emploi européennes.

# C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

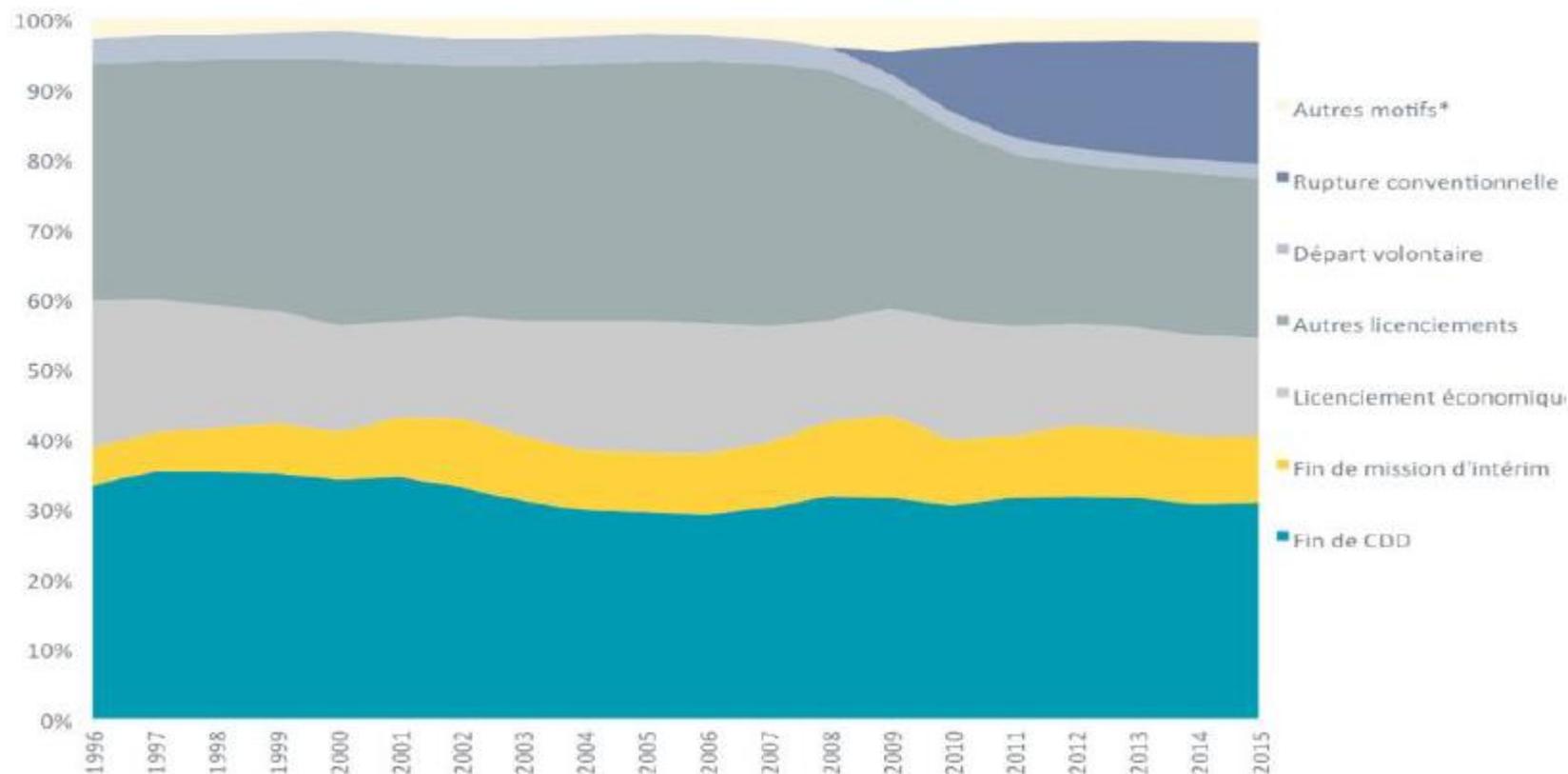
- ▶ **Développement des contrats (très) courts et fragmentation des parcours professionnels : Quelles implications pour le régime d'assurance chômage ?**
  
- ▶ **Premiers constats**
  - ◆ **Des trajectoires professionnelles de plus en plus hétérogènes, générant des situations de forte précarité**

6 allocataires sur 10 sur 10 ans ont des trajectoires fragmentées en chômage et contrats courts voire très courts. Ces trajectoires sont de plus en plus durables
  
  - ◆ **Une structuration des dépenses de l'AC par motif de fin de contrat de travail qui a peu évolué depuis 20 ans**

Des flux d'emploi, très importants en nombre, mais moins significatifs en volume d'emploi : CDD < 1 mois = 16% de la masse salariale totale des CDD (1% de la masse salariale totale)

# C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

Structure des dépenses de l'Assurance chômage par motif de fin de contrat, en %



Source: fichier national des allocataires (FNA), Pôle emploi/Unédic

# C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

## ▶ Derrière ces transformations, des relations durables entre un employeur et un salarié dans quelques secteurs

2/3 des contrats de travail de moins d'un mois, sous la formes de réembauches successives entrecoupées de période de chômage, parfois sur plusieurs années.

Une concentration du recours aux contrats très courts dans certains secteurs (sans oublier l'intérim)

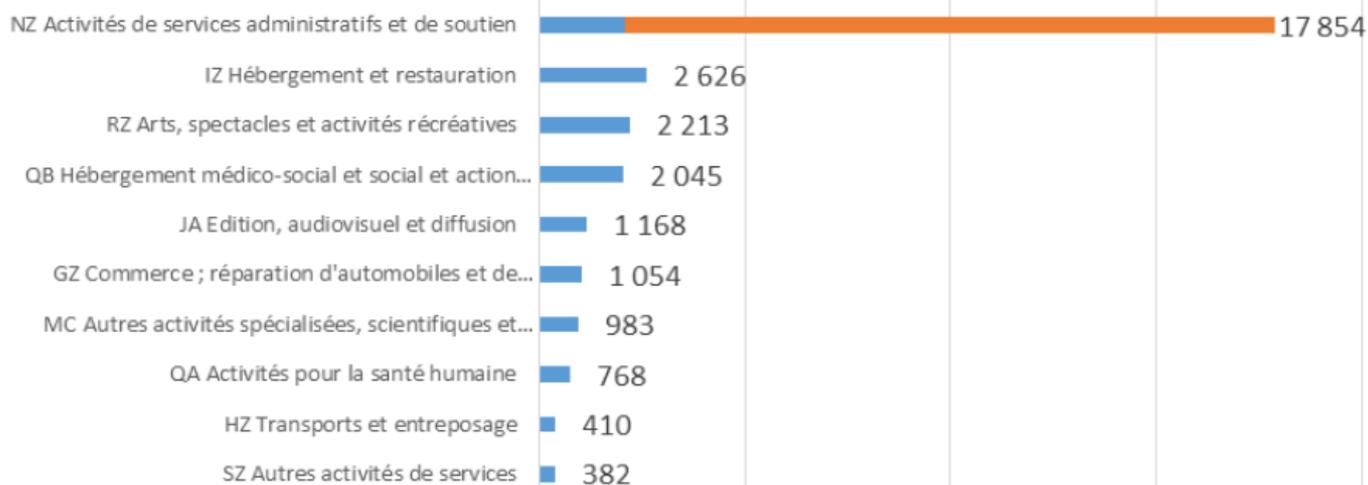
## ▶ 2 axes de réflexion

- ◆ Les règles d'indemnisation des personnes en cumul allocation et revenu d'activité
  - ◆ Les pratiques de gestion de la main-d'œuvre
- ➔ La question majeure du sens et du rôle du régime

# C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

## Cas où l'intérim est rattaché au secteur des ents de travail temporaire

Volume des contrats ≤ 1 mois (intérim et CDD) - en milliers



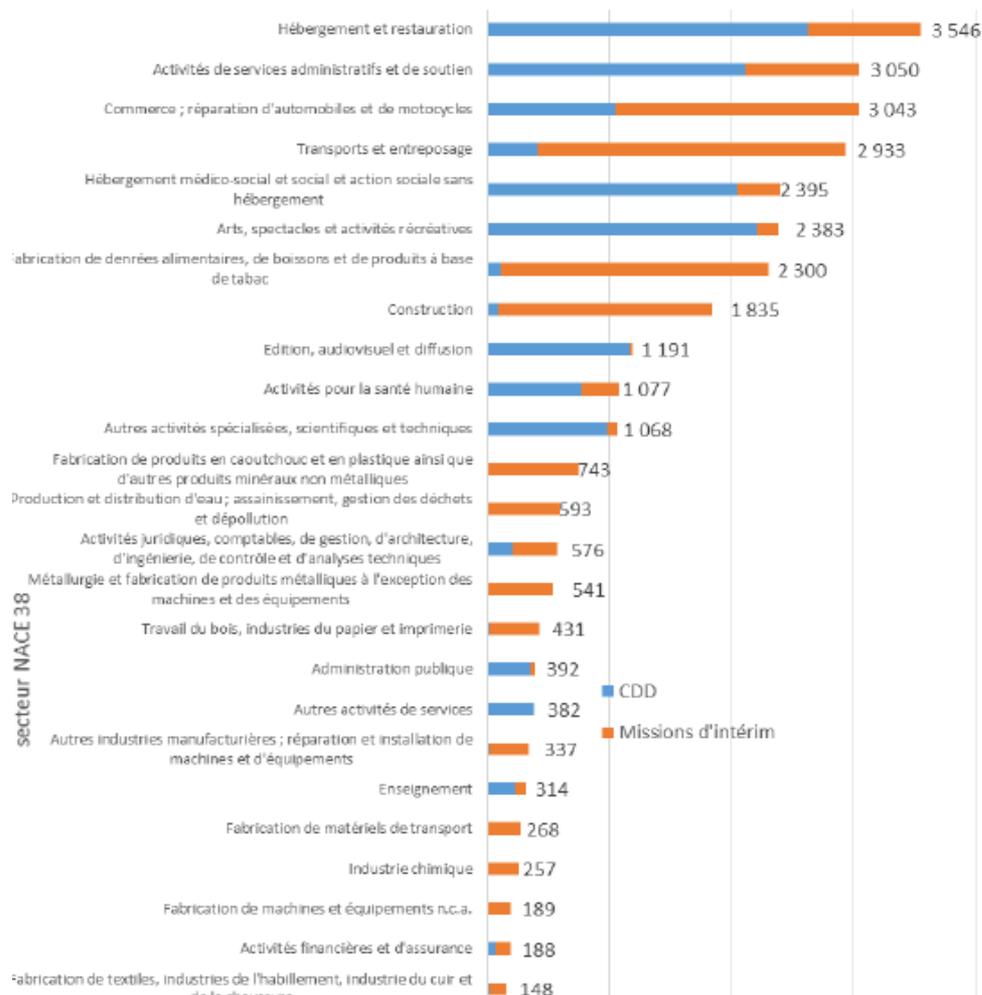
	Poids	Cumul
NZ	58%	58%
IZ	9%	67%
RZ	7%	74%
QB	7%	80%
JA	4%	84%
GZ	3%	88%
MC	3%	91%
QA	2%	93%
HZ	1%	95%
SZ	1%	96%

Source : ACOSS DPAE (ACOSS Stat 234 – données CVS), RMM - calculs Unédic

# C- Contrats courts et assurance chômage par Patricia Ferrand

## Cas où l'intérim est rattaché au secteur des entes utilisatrices

Volume des contrats ≤ 1 mois (intérim et CDD) - en milliers



	Poids	Cumul
IZ	12%	12%
NZ	10%	21%
GZ	10%	31%
HZ	10%	41%
RZ	8%	49%
QB	8%	56%
CA	7%	64%
FZ	6%	70%
JA	4%	74%
QA	4%	77%
MC	3%	81%
CG	2%	83%
EZ	2%	85%
MA	2%	87%
CH	2%	89%
CC	1%	90%
SZ	1%	91%
CM	1%	93%
OZ	1%	94%
PZ	1%	95%
CL	1%	96%
CE	1%	96%
CK	1%	97%
KZ	1%	98%
CB	0%	98%

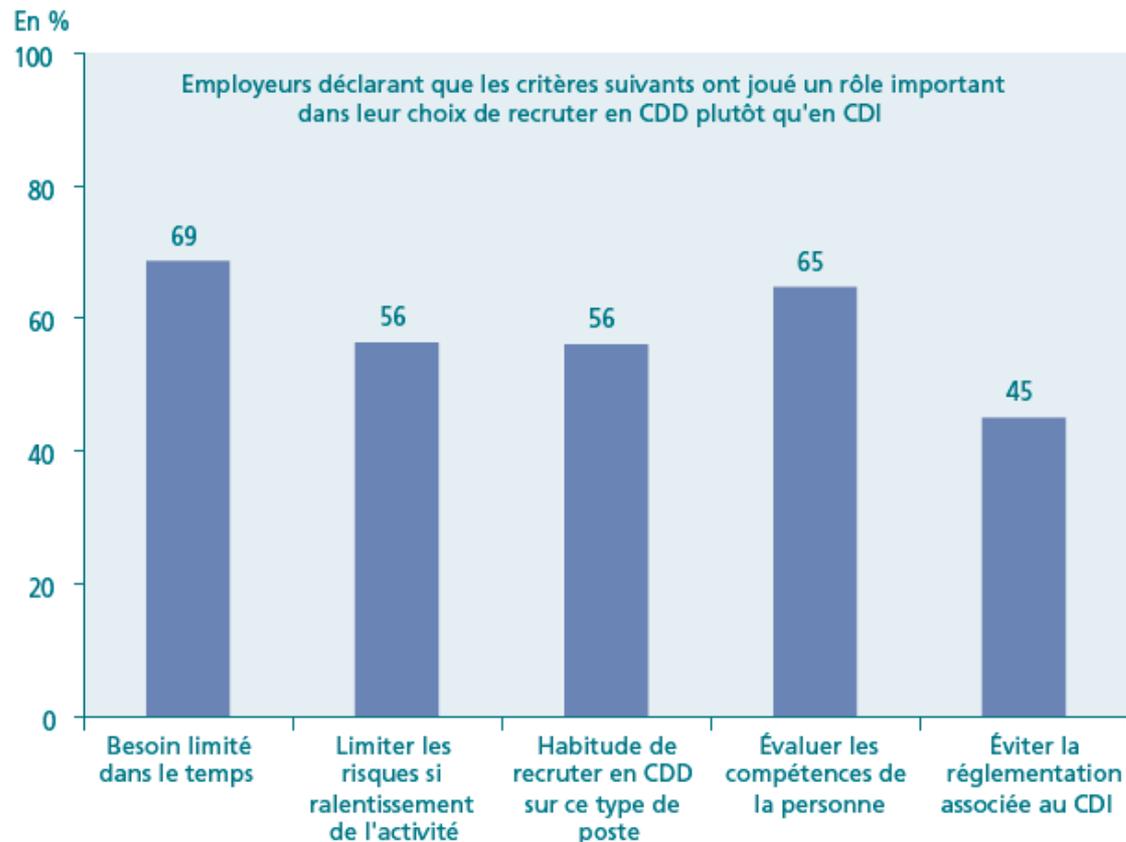
Source : ACOSS DPAE (ACOSS Stat 234 – données CVS), RMM - calculs Unédic

## **Partie II: « Quels sont les effets économiques et sociaux d'un recours croissant aux contrats courts ? »**

- ▶ **A- Entre performance économique et segmentation par Corinne Prost**
- ▶ **B- Une dérive de l'usage du droit : les contrats à durée déterminée d'usage par Franck Petit**
- ▶ **C- La situation des salariés en contrats courts : quelles trajectoires observables ? par Patricia Ferrand**

# A - Entre performance économique et segmentation par Corinne Prost

## ► Les raisons invoquées par les entreprises pour recruter en CDD plutôt qu'en CDI (CDD de plus d'un mois)



Source : Dares, enquête Ofer 2016

in « Pourquoi les employeurs choisissent-ils d'embaucher en CDD plutôt qu'en CDI ? », Dares Analyses n°70, 2017.

# A - Entre performance économique et segmentation par Corinne Prost

► **Les établissements recourant aux CDD courts (moins d'un mois)...**

**.... enchaînent les CDD courts avec la même personne dans 57 % des cas pour les établissements fortement utilisateurs et dans 10 % des cas pour les plus occasionnels, le plus souvent sur le même poste**

**... sont 57 % à évoquer le remplacement de salariés comme motif principal et 43 % des raisons liées à l'activité**

# A - Entre performance économique et segmentation par Corinne Prost

- ▶ **Littérature économique : lien entre segmentation du marché du travail et législation sur les CDI**

**Mais pourquoi cette hausse des CDD très courts pendant les années 2000 ?**

- ▶ **La segmentation : une exigence plus forte sur les compétences requises et le contenu des emplois pour les emplois permanents (Kahn, 2016)**
- ▶ **Des salaires plus faibles pour les emplois temporaires (Kahn, 2016)**
- ▶ **Des effets sur le bien-être et la santé**
- ▶ **Accès au logement, à la formation**

# B - Une dérive de l'usage du droit : les contrats à durée déterminée d'usage par Franck Petit

## ► Définition :

- ◆ *Sont concernés les « emplois pour lesquels, dans certains secteurs d'activité, définis par décret ou convention ou accord collectif étendu, il est d'usage constant de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère par nature temporaire de ces emplois ».*

## ► Quatre critères :

- ◆ *1 - Liste limitative des emplois (par voie réglementaire ou par voie conventionnelle avec extension)*
- ◆ *2 - Usage constant dans le secteur d'activité*
- ◆ *3 - Prise en compte de la nature de l'activité exercée*
- ◆ *4 - Prise en compte du caractère par nature temporaire des emplois*

## ► Les points en tension :

- ◆ *1 - Détermination du secteur d'activités*
- ◆ *2 - Recherche de l'usage*
- ◆ *3 - Détermination libre du terme et de durée*
- ◆ *4 - Absence de réglementation de la succession des CDD d'usage*

# C- La situation des salariés en contrats courts : quelles trajectoires observables ? par Patricia Ferrand

- ▶ **Des salariés et demandeurs d'emploi « invisibles »**
  - ◆ des entreprises, de Pôle emploi (« proches de l'emploi »)
  - ◆ Difficultés d'accès au crédit, au logement ...
  - ◆ Les premiers « exclus » de la formation, tant dans les entreprises qu'à PE...
  - ◆ ... avec des contraintes quotidiennes de garde d'enfant, de transport, de santé et conditions d'emploi & de travail
  
- ▶ **Un enjeu : l'entrée ou le retour dans l'emploi durable**
  
- ▶ **Au-delà de l'indemnisation, une problématique majeure : quel accompagnement ? Des pistes de réflexion :**
  - ◆ Leur prise en considération
  - ◆ Des services numériques : nécessaires mais pas suffisants
  - ◆ Une modularisation des formations
  - ◆ Une offre de services personnalisée, partenariale et locale

**Pause**

## **Partie III: Quels leviers d'action pourraient pallier les défaillances constatées sur le marché du travail ?**

- ▶ **A - Taxation des contrats courts ou dégressivité des taux de contributions ? par Corinne Prost**
- ▶ **B- Quelles pistes de réformes pour le CDD d'usage ? par Franck Petit**
- ▶ **C- Les solutions novatrices du dialogue social par Patricia Ferrand**

# A - Taxation des contrats courts, bonus-malus, incitations propres à l'assurance chômage par Corinne Prost

- ▶ **Les hypothèses sur la hausse des contrats très courts :**
  - **Évolutions des façons de produire : flux tendu, sur-mesure**
  - **Développement de gestions spécifiques de la main-d'œuvre dans certains secteurs (mise en place progressive de la jurisprudence et apprentissage des acteurs)**
  - **Articulation avec l'assurance chômage : règles de l'activité réduite**

# A - Taxation des contrats courts, bonus-malus, incitations propres à l'assurance chômage par Corinne Prost

- ▶ **Si les 2 dernières hypothèses sont privilégiées, ce développement des contrats courts ont des externalités négatives qui justifient des instruments « fiscaux ».**
- ▶ **2 objectifs différents qui ne se recoupent pas entièrement :**
  - **limiter les subventions croisées entre secteurs (et entre entreprises au sein des secteurs) liées à la mutualisation interprofessionnelle de l'assurance chômage**
  - **limiter l'usage des contrats courts : externalités négatives sur les individus (formation, accès au logement)**

# A - Taxation des contrats courts, bonus-malus, incitations propres à l'assurance chômage par Corinne Prost

- ▶ **Plusieurs dispositifs possibles :**
  - **Taxation des contrats courts**
  - **Cotisation dégressive selon la durée de l'emploi (bonus-malus selon l'ancienneté)**
  - **« Experience rating » (bonus-malus selon les dépenses chômage induites par les séparations)**
  - **Bonus-malus selon le taux de séparation**
  - **Paramètres de l'activité réduite**

# B - Quelles pistes de réformes pour le CDD d'usage ? par Franck Petit

- ▶ 1 - Propositions d'amélioration *DE LEGE LATA* (sous l'angle de la loi en vigueur)
- ▶ Le rôle du juriste est d'abord d'enseigner les textes en vue de faciliter leur application :
  - ◆ *Négocier les conditions de recours au CDD d'usage, dans les secteurs visés ou non par la voie règlementaire. Une durée « totale » des CDD d'usage successifs pourrait être prévue, sur le fondement de l'art. L. 1242-8 C. trav. (issu de l'ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017).*
  - ◆ *Vérification à la fois : 1) de l'existence d'un usage constant de ne pas recourir au CDI ; 2) de l'existence d'éléments concrets établissant le caractère par nature temporaire de l'emploi (critères cumulatifs).*
  - ◆ *Consolidation de la jurisprudence analysant globalement une succession d'embauches à durée déterminée en contrat à durée indéterminée.*
  - ◆ *Renforcer la formation des magistrats en droit du travail, particulièrement en droit pénal spécial du travail.*

# B - Quelles pistes de réformes pour le CDD d'usage ? par Franck Petit

- ▶ **2-Propositions d'amélioration *DE LEGE FERENDA* (sous l'angle de la loi à venir)**
  
- ▶ **Le rôle du juriste est aussi de ne pas se laisser enfermer dans les textes ; il manquerait à sa vocation première en abandonnant son esprit critique ; des propositions d'amélioration des textes peuvent être proposées au législateur.**
  - ◆ *Proposition d'une durée minimale d'emploi dans le cadre d'un CDD d'usage.*
  - ◆ *Proposition d'une durée totale d'emploi dans le cadre d'une succession de CDD d'usage.*
  - ◆ *Proposition de définition de la notion de « nature de l'activité exercée ».*
  - ◆ *Pour tous les CDD : préciser les mentions obligatoires du contrat dont l'omission peut entraîner la requalification en CDI*

# C- Les solutions novatrices du dialogue social par Patricia Ferrand

## ▶ Précarité et AC : des réponses mixtes

- ◆ Une dérive des activités réduites ?
- ◆ Entre sécurisation financière des DE, limitation des risques d'enfermement et de structuration de certains secteurs, pérennité financière du RAC
- ◆ Versant indemnisation : des règles de cumul plus équitables
- ◆ Versant cotisation : échec de la sur-cotisation, volonté de responsabilisation des acteurs par le dialogue social de branche en 2017

## ▶ Des « motifs » de recours différents selon les secteurs

### ▶ L'Accord de 2018

- ◆ Des engagements patronaux de négocier dans toutes les branches
- ◆ La nouveauté : la menace du « bonus malus gouvernemental », quelle qu'en soit sa forme

## Échanges avec la salle



*Clôture des débats*

**Jean-Emmanuel RAY**  
**Co-président du séminaire**

Professeur à l'École de Droit de Paris 1 Sorbonne  
et à Sciences Po Paris

## Prochaine séance 15 juin 2018

Plus d'informations :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Seminaire-emploi>